

CP n° 1 du 18 février 2015

**LA CFDT FONCTIONS PUBLIQUES
VEUT S'ENGAGER DANS L'AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
DES AGENTS PUBLICS**

Fidèle à son engagement dans l'accord national interprofessionnel de juin 2013, la CFDT s'est impliquée pleinement dans la négociation relative à l'amélioration de la qualité de vie au travail des personnels de la Fonction publique.

Elle y a porté sa volonté de voir consacré le droit d'expression directe sur le contenu et l'organisation du travail, de faire respecter la séparation vie personnelle / vie professionnelle et de faire du droit à la déconnexion un droit effectif.

En insistant sur l'impérieuse nécessité des déclinaisons locales, au plus près des personnels, la CFDT Fonctions publiques est décidée à signer l'accord QVT.

uffa.cfdt.fr UNION DES FÉDÉRATION DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

contact presse Pierre FRUSTIER
Tel : 01 56 41 54 41 – 06 42 20 18 81
presse@uffa.cfdt.fr

Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : [@UffaCFDT](https://twitter.com/UffaCFDT)